

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Par courrier électronique à :
jessica.thum@seco.admin.ch
sophie.ammann@seco.admin.ch et
laila.wagner@seco.admin.ch
(une version Word et une version PDF)

Réf. : 20_COU_4137

Lausanne, le 16 décembre 2020

Consultation fédérale – Modification de l'ordonnance sur les mesures dans le domaine de l'assurance-chômage en lien avec le coronavirus (COVID-19) (Ordonnance COVID-19 assurance-chômage)

Madame, Monsieur,

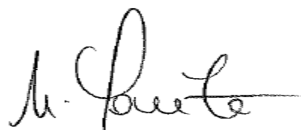
En date du 10 décembre 2020, vous avez fait parvenir à la Chancellerie d'Etat le projet de modification de l'ordonnance citée en titre pour consultation, ce dont nous vous remercions.

Le Conseil d'Etat vaudois est bien entendu favorable aux modifications proposées et ne peut que saluer les mesures prises, qui permettront d'alléger les charges de nos entreprises et de sauvegarder autant que faire se peut les places de travail. Il n'a pas de remarque particulière à faire.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Nuria Gorrite

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Copies

- OAE
- SG-DEIS